



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 25 juin 2014 : les dispositifs de restructuration du vignoble et de promotion des vins sur les marchés des pays tiers évoluent**

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 25 juin 2014, sous la présidence de Jérôme Despey.

#### **Autorisations de plantation de vignes à IGP pour 2014/15 : le contingent fixé**

Le membres du Conseil ont donné un avis favorable sur un projet d'arrêté relatif aux critères d'attribution d'autorisations de plantation de vignes par utilisation de droits de plantation externes à l'exploitation, en vue de produire des vins à indication géographique protégée (IGP) pour la campagne 2014/15. Le contingent d'autorisations de plantations IGP proposé s'élève au total à 1829 hectares pour la campagne 2014/15. Les imprimés seront rapidement disponibles auprès des services territoriaux de FranceAgriMer.

#### **Plantation de vergers de fruits à cidre : mise en œuvre du dispositif pour la campagne 2014/15**

Le Conseil a accueilli favorablement un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer sur la mise en œuvre d'un régime d'aide à la plantation de vergers de fruits à cidre pour la campagne 2014/15. Cette mesure vise à favoriser l'évolution variétale nécessaire pour mieux adapter la production aux besoins quantitatifs et qualitatifs de la filière cidricole et l'accompagnement des exploitations vers des vergers « professionnels » permettant rentabilité et transmissibilité.

À noter, l'évolution du dispositif pour la campagne 2014/15 avec une mise en œuvre des crédits, en articulation avec les collectivités territoriales, et une procédure d'appel à projets pour les demandes d'aides. La date limite de dépôt des dossiers sera fixée au 31 octobre 2014.

#### **OCM vitivinicole : le point sur la consommation de l'enveloppe nationale 2013/14**

Comme traditionnellement, un point sur la consommation des crédits de l'enveloppe 2013/14 du programme quinquennal français de l'OCM vitivinicole (pour mémoire 280 M€) a été présenté aux membres du Conseil. Au 20 juin 2014, la consommation des crédits de l'enveloppe 2013/14 du programme français s'élève à 91,6 millions d'euros, soit par mesures :

- 35,8 M€ pour la restructuration et reconversion du vignoble ;
- 24,7 M€ pour les investissements des entreprises ;
- 28,8 M€ pour la promotion sur les marchés des pays tiers ;
- 2,3 M€ pour les prestations viniques.

#### **Restructuration et reconversion du vignoble : les évolutions du dispositif pour la campagne 2014/15**

Le Conseil a pris connaissance d'un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer modifiant certaines dispositions liées à la restructuration et la reconversion du vignoble pour les campagnes 2013/14 et 2014/15. Les modifications, accueillies favorablement, concernent notamment la prolongation des délais de dépôts de demande d'avances 2014/15 jusqu'au 15 septembre 2014 (au lieu du 31 juillet).

#### **Promotion des vins sur les pays tiers : l'ouverture d'un appel à propositions actée**

Le Conseil a donné un avis favorable sur un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer modifiant la décision n° AIDES/SACT/D2013-37 du 1<sup>er</sup> juillet 2013 relative à la mise en œuvre par l'établissement d'un programme de promotion des vins sur les marchés des pays tiers par les entreprises et les interprofessions pour la programmation 2014/2018 de l'OCM vitivinicole.

Ce texte permet de compléter la décision cadre sur la mesure promotion pays tiers (précisions sur les pays tiers, dérogations possibles en cas de circonstances exceptionnelles, possibilité pour une entreprise de déposer un dossier individuel et un dossier collectif sur un même pays,...).

Le projet de décision du directeur général de FranceAgriMer relatif à l'ouverture d'un appel à propositions, en octobre 2014, pour les dossiers de promotion pays tiers pour la programmation 2014/2018 a également été voté par le Conseil. Les opérateurs auront jusqu'au 17 octobre 2014 pour déposer leurs demandes.

### **Situation des marchés vrac à la production à dix mois de campagne 2013/14**

Dans cette dernière phase de la campagne, l'activité des marchés à la production est désormais ralentie, avec des prix moyens de campagne le plus souvent supérieurs à ceux de 2012/13, compte tenu d'une faiblesse des disponibilités globales de la campagne et de difficultés pour les opérateurs d'approvisionnement sur certains produits.

### **La récolte française de vin sur dix ans : une production en baisse, marquée par trois années historiquement faibles**

Les services de FranceAgriMer ont présenté aux professionnels un point sur la récolte française 2013 et sur les évolutions de ces dix dernières années (2004/2013).

Après trois récoltes historiquement faibles (2008, 2012 et 2013), les données disponibles sur les dix dernières années font apparaître une tendance baissière pour la production française de vin, résultant d'effets structurels (reprise progressive de l'arrachage du vignoble entre 2004 et 2010) et d'incidents climatiques ou sanitaires rencontrés par certains bassins viticoles.

Pour en savoir plus, les derniers documents sont consultables sur le site internet de FranceAgriMer : [http://www.franceagrimer.fr/index.php/Actualites/node\\_11481/node\\_11679/node\\_31501/node\\_34907/Conseil-specialise-viticole-du-25-juin-2014/%28filier%29/739/%28nodeActu%29/745](http://www.franceagrimer.fr/index.php/Actualites/node_11481/node_11679/node_31501/node_34907/Conseil-specialise-viticole-du-25-juin-2014/%28filier%29/739/%28nodeActu%29/745)

---

**Service de presse de FranceAgriMer :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil  
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05  
Tél. : 01 73 30 22 54

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)  
[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

---